

En bref cette semaine :

Brocoli	Altise		Présence faible
	Mouche du chou		Aucune observation d'œufs
	Piérade du chou		Adultes en vol
Carotte	Mouche de la carotte		Captures très faibles
	Adventice		Problèmes de désherbage
Haricot vert	Chenille défoliatrice		Pression forte mais stable
	Maladies		Pression stable
Céleri	Mouche du céleri		Faible présence
Navet	Tenthrede de la rave		Présence forte

Note de risque :



Faible

A surveiller

Moyen

Fort



BROCOLI (initiation à \varnothing 10 cm)

Mouches du chou : Risque faible

Quatre pièges sont fonctionnels dans le sud Finistère.

Relevés, informations et observations :

Aucun œuf n'a été comptabilisé cette semaine.

Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf / piège / jour après la reprise. Aucune parcelle suivie ne dépasse le seuil.



Piérides du chou : Risque modéré

Relevés, informations et observations :

Les adultes (papillons) de piérides du chou (*Pieris brassicae*) sont observés en vol dans les parcelles de brocoli.

Analyse de risque :

La période sensible des choux/brocolis face à la piéride est le plus fréquemment au stade de pomaison. Mais cette période peut être précoce en cas de forte infestation, comme c'est le cas dans certaines parcelles.

Mesures prophylactiques :

En cas de risque, il est conseillé de faire un travail du sol (labour, binage) au printemps pour détruire les chrysalides hivernantes. Afin d'empêcher la nymphose, il est également conseillé de détruire et broyer les résidus de culture rapidement après la récolte. Enfin, les bandes enherbées et/ou fleuries en bordure de parcelles et l'installation de perchoirs peuvent favoriser la faune auxiliaire, et ainsi utiliser les ennemis naturels pour limiter la présence des piérides.

CAROTTE (\varnothing 2 cm à \varnothing 5 cm)

Le réseau de piégeage se compose de 13 pièges fonctionnels, principalement dans le Morbihan et une petite partie dans le centre Finistère.

Mouches de la carotte : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont quasi nulles (cf graphique ci-dessous). Aucune parcelle ne dépasse le seuil ; les captures variant entre 0 et 2 mouches (tous secteurs confondus). Pas de captures faites sur des parcelles de céleri.

Analyse de risque :

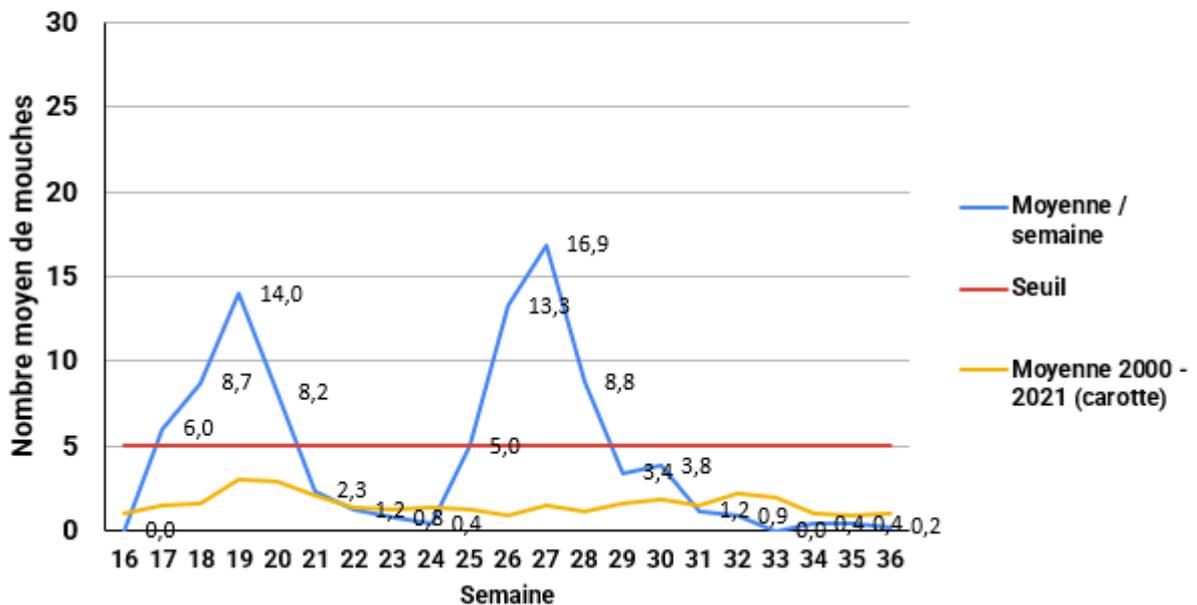
Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. **Le risque est faible dans le Finistère et le Morbihan.**

Mesures prophylactiques :

Afin de perturber le vol au maximum, il est conseillé de favoriser les habitats des ennemis naturels ainsi que de limiter les plantations de carottes dans les parcelles bordées par des haies ou bosquets (lieux de refuge des mouches). Enfin, le respect d'un délai de cinq ans entre deux cultures d'ombellifères réduit le risque de présence de mouches de la carotte.



Nombre moyen de mouches de la carotte piégées par semaine en 2022



Graphique de l'évolution du nombre moyen de Mouches de la carotte capturées par semaine en 2022 [25/04–09/09] (en bleu) en comparaison à la moyenne des captures entre 2000 et 2021 (en jaune) Morbihan et Finistère confondus.

Adventices : Risque modéré

Relevés, informations et observations :

Des problématiques de désherbage sont observées en Bretagne pour les parcelles de grosses carottes / carottes nantaises. En effet, les désherbages de rattrapages fonctionnent peu, notamment sur la morelle (*Solanum sp.*) qui est présente en forte densité.

HARICOT (Filet à récolte)

Onze parcelles (dans le sud et centre Finistère, aucune restante dans le Morbihan) sont équipées de pièges à phéromones de chenille défoliatrice (*Helicoverpa armigera*).

Chenille défoliatrice : Risque fort

Relevés, informations et observations :

La noctuelle héliothis est un lépidoptère s'attaquant aux gousses, fleurs et feuilles des haricots. 118 captures ont été faites au total dans le Finistère (chiffre en baisse). De nombreux individus sont en vol dans les champs et des dégâts sont visibles. La pression est stable sur l'ensemble des secteurs du Finistère.

En Vendée, trois noctuelles ont été capturées.

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil précis pour la noctuelle défoliatrice sur haricots. En revanche, le risque est présent si au moins un individu est capturé par jour (soit 7 par semaine). La phase d'attractivité maximale de ces papillons est entre la période de floraison et la formation des gousses, période dans laquelle la majorité des parcelles se trouvent aujourd'hui.

Mesures prophylactiques :

Réaliser un travail du sol après la récolte permet de déloger les larves en nymphose et ainsi les soumettre aux conditions climatiques et aux ennemis naturels (chauve-souris, micro-hyménoptères). Cela n'est efficace que sur les individus hivernants sur place. Aucune mesure prophylactique n'est efficace sur les individus adultes (migrants).



Photographie de dégâts de *Helicoverpa armigera* sur haricot vert (Riec-sur-belon).

Maladies : Risque modéré

Relevés, informations et observations :

Quelques parcelles sont actuellement touchées par la sclérotiniose, maladie fongique s'attaquant aux parties émergées des plants (collet, tiges, feuilles), sous la forme de pourriture blanche. Du pythium aérien est également présent dans certaines cultures avec une sur contamination par le sclérotinia.

Le risque est donc modéré pour les semis récents (mi-fin juillet), et où les parcelles présentent un fort développement végétatif.



Analyse de risque :

La sclérotinia se développe par temps doux (15-20°C) et humide. Le risque est accentué si la végétation est moyenne ou dense, si les parcelles sont irriguées, ainsi que si les dernières rotations sont à risque (pois, fenouil, laitue, etc).

CELERI (Ø 4 cm à Ø 10 cm)

Mouche du céleri : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Cinq parcelles sont suivies par l'UNILET pour la mouche du céleri, et aucune mouche n'a été piégée cette semaine dans le centre Morbihan.

Analyse de risque :

Les dégâts occasionnés sont généralement faibles, sauf en cas de forte infestation.

Navet (Ø 5 cm)

Tenthrede de la rave : Risque fort

Deux parcelles sont suivies par l'UNILET pour la mouche du chou dans les navets dans le Finistère.

Relevés, informations et observations :

Aucun piège n'est posé spécifiquement pour la tenthrede de la rave. En revanche, un très grand nombre de larves ont pu être observées dans certaines parcelles de navets, avec des dégâts conséquents (cf photo suivante). Leur présence est aussi observée dans le Morbihan.

Analyse de risque :

Les dégâts occasionnés sont importants : feuilles trouées, rongées, défoliation complète, présence d'excréments.

Mesures prophylactiques :

La présence de colza dans l'environnement proche de la parcelle est un facteur de risque, de même que certains engrais verts comme la moutarde. En effet, c'est dans ces cultures où les pontes ont majoritairement lieu. Afin d'éviter la présence du ravageur, il convient donc d'éloigner si possible ces cultures, et de planter en conditions poussantes pour réduire la période sensible (stade plantule).



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants : EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, GN SOLUTIONS, UNILET

Direction de Publication
Chambre d'Agriculture de Bretagne
12, avenue du général Borgnis Desbordes – BP398
56009 VANNES Cédex
02.97.46.22.41
Contact : Claire RICONO

Rédaction : UNILET
6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cédex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :
UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture